

Québec français



L'A.Q.P.F. a 15 ans Bilan et perspectives

Irène Belleau

Number 45, March 1982

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/57022ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Belleau, I. (1982). L'A.Q.P.F. a 15 ans : bilan et perspectives. *Québec français*, (45), 6–8.

L'A.Q.P.F. a 15 ans

Cet anniversaire de cristal est capital. Depuis ses origines, l'A.Q.P.F. a-t-elle tracé un sentier à la didactique du français au Québec? A-t-elle été l'instrument que les professeurs attendaient pour leur vie pédagogique? A-t-elle été fidèle à ses objectifs de fondation? Quel visage présente-t-elle aujourd'hui? Que voulons-nous qu'elle soit dans l'avenir? Voilà quelques questions qui nous permettraient de faire le point, de mesurer notre vigueur et de prendre un nouvel élan.

Quiconque se laisserait aller à l'euphorie en regardant toutes les réalisations de notre association depuis une quinzaine d'années, se ferait vite ramener sur terre. Non pas que je veuille minimiser ce qui est derrière nous mais il m'apparaît qu'il y a inadéquation grave entre les objectifs et les moyens. Cela n'empêche pas notre état de santé d'être excellent. Nous sommes passés de 320 membres au congrès de fondation de décembre 1967 à près de 1500 aujourd'hui. La revue *Québec français* tirait en 1977 à quelque 5000 exemplaires. À l'heure actuelle, c'est plus de 11000 exemplaires qu'elle expédie quatre fois par an aux membres, aux abonnés et aux 1500 kiosques ou tabagies où elle est déposée. L'Association, grâce à ses sections dynamiques, organise diverses activités: colloques, brunchs, samedis pédagogiques, cafés littéraires, etc., rejoignant ainsi tantôt un aspect spécifique de l'enseignement du français, tantôt l'œuvre d'un écrivain québécois ou toute autre question reliée à la situation du français au Québec. Le congrès annuel est un des moments les plus importants de la vie de notre association. Cette année, nous avons dû limiter le nombre de participant(e)s à mille bien que nous ayons eu plus de quinze cents demandes. Pourquoi? Uniquement parce que nos organisations reposent sur le bénévolat; un nombre de mille participant(e)s nous oblige à des heures et à des fins de semaine de travail en plus de nos horaires réguliers d'enseignement.

Les structures de participation

L'expansion que connaît l'A.Q.P.F. exigerait, dans un premier temps, un changement de ses structures pour assurer une meilleure représentation de chaque niveau d'enseignement. En effet, des problèmes spécifiques se posent aux enseignants de chaque degré: la multiplicité des tâches des professeurs du primaire, la consolidation des acquis de base du primaire chez les étudiants du secondaire, la difficulté de trouver un consensus sur un minimum d'objectifs généraux propres à l'enseignement du français au collégial, la diminution de la qualité des travaux des étudiants de cycle universitaire, et ce ne sont que quelques exemples. Regrouper les professeurs par niveaux, à l'horizontale, tout en conservant la richesse que comporte la formation, à la verticale, de nos sections régionales actuelles, ne ferait qu'enrichir le dynamisme de l'A.Q.P.F. et susciterait sans nul doute des échanges intéressants sur la didactique en donnant à ces deux formes de représentation des mécanismes de dialogue, de discussion et par là même d'approfondissement de leur spécificité. En second lieu, l'expansion de l'A.Q.P.F. exigerait une plus grande participation de ses membres à chaque niveau de responsabilité de la structure. Il devient de plus en plus difficile de recruter des professeurs pour combler des postes vacants. Quand on considère tout ce qu'il y a (ou ce qu'il y aurait) à faire, il faut se donner autre chose que des «slogans pour vivre»! Cette situation ne touche pas que l'A.Q.P.F.; toutes les associations professionnelles vivent cette épreuve. Si l'A.Q.P.F. reconnaît la nécessité d'assurer la poursuite de ses objectifs et de son évolution, elle devra songer sérieusement à des moyens plus adéquats de santé comme d'avoir des personnes à plein temps à chaque degré de sa structure d'organisation quitte à partager certains services avec des organismes syndicaux, scolaires, paragouvernementaux ou autres.

Bilan et Perspectives

par irène belleau



Des besoins urgents

L'Association a pour but de contribuer au progrès de l'enseignement du français, d'assurer la défense et l'illustration de la langue au Québec, de promouvoir la culture québécoise et de veiller aux intérêts professionnels de ses membres.

Constitution de l'A.Q.P.F.

Il est à souhaiter que la réforme des structures scolaires que prétend amorcer le ministre de l'Éducation tienne compte des associations professionnelles dont le rôle pédagogique n'a pas d'équivalent au Québec. Celles-ci pourraient côtoyer avantageusement le rôle administratif des commissions scolaires et le rôle syndical des centrales. Le ministère de l'Éducation feint d'ignorer quelque peu la richesse et la pertinence de ces regroupements par matières: la subvention annuelle au Conseil pédagogique interdisciplinaire (C.P.I.Q.) n'est qu'un aspect de cette reconnaissance. Les prêts de service, dans ce cadre, sont un autre pas dans le bon sens. Il y aurait lieu de faire davantage et d'accorder à ces organismes pédagogiques un rôle officiel de consultation comme l'est le Conseil supérieur de l'éducation. Pourquoi pas? Au même titre, les revues, bulletins ou magazines de chaque association pourraient être l'objet d'attentions spéciales: la revue *Medium* de l'Association des professeurs de morale et de religion (A.Q.P.M.R.), *le Préscolaire* de l'Association d'éducation préscolaire du Québec (A.E.P.Q.), *Spectre* de l'Association des professeurs de sciences (A.P.S.Q.), *INITEQ* de l'Association des enseignants de l'initiation à la technologie (A.P.E.I.T.), notre revue *Québec français* et d'autres, valent bien autant que *Vie pédagogique*.

Québec français offre un contenu de plus en plus riche et substantiel à tous ceux qui se donnent le temps de le lire. Trois équipes formidables et un directeur qui ne compte pas son temps relèvent un défi de taille. Depuis déjà trois numéros, s'est ajouté un *Cahier pratique* pour le primaire, le secondaire et le collégial, utilisable directement dans la classe. D'autres réalisations sont aussi à porter au crédit de la revue: le colloque Québec-Belgique sur *Écarts et convergences dans l'enseignement du français*, le livre *Romanciers du Québec*, la plaquette *Enseignement du français langue seconde*, et le *Guide culturel du Québec*.

La revue et nos nombreuses activités pédagogiques, tout en répondant au but fondamental de l'association, n'osent pas se délivrer de trophée. Il y a encore plusieurs professeurs de français dont le sort est intolérable et pour lesquels l'association devrait pouvoir faire quelque chose.

L'A.Q.P.F. voudrait bien aider à sa manière ceux et celles qui en septembre 1982 devront implanter le programme de français, en secondaire I. Pour une fois que les programmes sont bien faits, que le contenu est défini, que la démarche est intéressante, il ne faudrait pas risquer un échec. Le train de mesures n'est pas, à l'heure actuelle, au point: les guides ne sont pas prêts; le matériel didactique n'arrive pas à satisfaire les devis de la Direction du matériel didactique du M.E.Q.; l'autoperfectionnement, dans certains cas, frise le ridicule. Des ajustements s'imposent. Soyons réalistes et pratiques. Ne brûlons pas les étapes. Il vaut mieux préparer une application plus lente mais plus sûre que d'imposer d'en haut des vitesses d'accélération dangereuses. Les commissions scolaires dont les conseillers pédagogiques (encore en fonction) produisent d'excellents documents d'expérimentation pourraient être des pivots générateurs d'applications intéressantes. Les maisons d'éditions pourraient bénéficier d'une phase transitoire de cinq ans et travailler en concertation avec les auteurs-concepteurs. L'A.Q.P.F. elle-même caresse depuis longtemps un projet qui permettrait de créer un instrument de communication des expériences pédagogiques. Elle serait heureuse de travailler en collaboration avec ces instances.

Quant à l'aspect plus particulier de l'évaluation formative, la nouveauté commande la prudence. Même les spécialistes n'ont pas fini de voir les implications de ce type d'évaluation sur les concepts du nouveau programme. De plus, le projet d'évaluation du degré de préparation des enseignants à l'application des nouveaux programmes que j'ai examiné dernièrement (3^e version) n'est pas encore ajusté à la situation. Les professeurs de français ne jouent plus à l'improvisation.

Langue et politique

L'A.Q.P.F. a toujours été attentive au caractère politique de la situation linguistique au Québec. Elle a été, dès ses débuts, un instrument de conscientisation auprès de ses membres et de l'ensemble des professeurs de français, des dangers,

par exemple, des lois 63 et 22. Son *Livre Noir* a contribué à donner naissance à la loi 101. Si tous les professeurs de français étaient conscients des implications des articles 23 et 58 de la Charte fédérale qui nous reviendra de Londres par voie royale, ils et elles reprendraient les luttes de 1969 et de 1974.

Faut-il conclure à l'échec des interventions politiques de l'A.Q.P.F.? Sans doute pas. Là où le gouvernement du Québec a failli contre dix, nous n'oserions pas pousser la témérité jusqu'au suicide. Le temps, espérons-le, nous autorisera à vivre la liberté dans la différence. Pour le moment, trop de mensonges bloquent la vue. Des oui et des non qui s'équivalent engendrent le scepticisme. Quelqu'un a enfoui les vérités au bénéfice d'un bout de papier sur lequel est incrustée la trahison.

La loi 101 serait évincée au moment où le Québec fait de sérieux efforts pour accueillir fraternellement au sein du système scolaire québécois francophone les immigrants de toute nationalité. Des classes d'accueil se multiplient en dehors de Montréal, des mesures de soutien dans l'apprentissage du français langue seconde sont plus généreuses que jamais. L'A.Q.P.F. depuis cinq ans s'est intéressée aux dimensions humaines et pédagogiques de l'accueil aux immigrants. Les professeurs qui œuvrent dans ce secteur de l'enseignement du français joignent nos rangs. L'esprit dans lequel nous travaillons veut favoriser une intégration harmonieuse et sereine des nouveaux arrivants dans une ambiance de compréhension mutuelle et de respect des diversités. Cela stimule tous et chacun. Les «illégaux» seront aidés dans ce sens lorsqu'ils décideront de fréquenter l'école francophone. Les efforts que nous avons faits seraient-ils voués à l'abîme, advenant l'application de la Charte fédérale? Les professeurs des classes d'accueil deviendront-ils des professeurs d'anglais? En attendant que le rapatriement de la Constitution canadienne bouleverse le système scolaire québécois, l'A.Q.P.F. veut orienter son action sous deux chefs: le premier, c'est celui de faire connaître les expériences fort intéressantes «d'accueil» de certains milieux comme celui de la polyvalente Lucien-Pagé de la C.É.C.M. qui célèbre, chaque année, avec toute la population scolaire *la Fête des Nations*. Le second, c'est de mettre sur pied toute une équipe qui approfondirait la didactique de l'enseignement du français langue seconde au Québec et favoriserait le dialogue entre les professeurs de français langue maternelle et les professeurs de français langue seconde. Nous espérons arriver à définir ainsi pour notre association une véritable politique des langues.

Les relations internationales

Ces projets, bien que déjà en cours dans une certaine mesure, supposent un ensemble de démarches à planifier. Pour cela, il faut des têtes et du temps. Il faut faire autre chose que regarder le paysage; des instruments adéquats et des mains habiles. L'A.Q.P.F. en a-t-elle la volonté?

Je m'en voudrais de faire ce tour d'horizon et de laisser de côté les relations internationales de l'Association. Depuis 1967, l'A.Q.P.F. est membre de la Fédération internationale des professeurs de français (F.I.P.F.) et elle est présente à deux commissions importantes: la Commission Amérique du Nord (C.A.N.) et celle de l'Europe de l'Ouest (C.E.Q.) où le dialogue est fraternel et enrichissant. Je vous rappelle que le congrès triennal de la F.I.P.F. aura lieu à Québec, au Centre municipal des Congrès, en juillet 1984. L'A.Q.P.F. sera l'hôte de la francophonie. Cet événement est lourd de responsabilités et exige que nous relevions ce défi avec efficacité.

Comme je l'ai exprimé dans mon rapport du Congrès de Rio de juillet dernier, (cf. *Québec français*, n° 43, p. 2) l'A.Q.P.F. veut créer des liens avec des associations-sœurs de l'Amérique latine. Déjà des professeurs du Brésil nous réclament. Ils veulent des conférenciers sur le Québec, sa culture, sa civilisation,

sa littérature. Nous devrions être à Caracas en juillet 1982 comme nous étions à Bogota en 1981.

Nous voulons aussi donner suite aux échanges amorcés en 1980 avec les États-Unis par l'American Association of Teachers of French (A.A.T.F.). Le premier colloque de la région de la Nouvelle-Angleterre sur l'enseignement du français qui a eu lieu en octobre dernier nous a prouvé la pertinence de ces échanges.

Étant donné que l'A.Q.P.F. entretient de nombreuses relations avec d'autres organismes au Québec et hors Québec, nous avons amendé notre constitution, au dernier congrès, en créant le poste de vice-président(e) aux relations publiques. Son premier rôle sera d'établir les contacts nécessaires avec les organismes concernés, de maintenir des liens avec la presse en général et de définir, pour l'A.Q.P.F., une politique de délégation.

Comme vous le voyez, les projets bouillonnent. Le congrès de 1982 est en bonne voie d'organisation; il aura lieu à Québec, les 11, 12 et 13 novembre et traitera de façon spéciale des rapports entre *LANGUE* et *SOCIÉTÉ*. Il est sous la responsabilité de la section de Québec et de l'équipe *Langue et société* de la revue *Québec français*. Pour traiter d'un sujet aussi vaste, aussi important et qui peut engager l'A.Q.P.F. à considérer davantage son rôle social, le congrès

1982 se tiendra avec la collaboration du Conseil de la langue française (C.L.F.) dont Monsieur Michel Plourde assume la présidence.

*
* *

Au début de mon deuxième mandat de présidente, j'ai voulu brosser le tableau de fond de «notre» association. La brève description que j'ai faite de la vie de l'A.Q.P.F., de ses problèmes de structures, de sa volonté d'améliorer le sort des professeurs de français, de son engagement à caractère politique, des relations internationales à intensifier, de sa volonté d'œuvrer dans le secteur du français langue seconde suppose, pour qui sait lire aussi entre les lignes, une somme incalculable de responsabilités.

Je voudrais ici rendre hommage à tous ceux et celles qui depuis la fondation de l'A.Q.P.F. ont témoigné de cet œuvre; à tous ceux et celles qui continuent aujourd'hui ce même engagement, je leur souhaite de connaître la satisfaction que donne le travail d'équipe et je leur dis, au nom de vous tous et de vous toutes, un merci chaleureux.

En dépit de ses problèmes de croissance, l'A.Q.P.F. est très vivante, forte et dynamique. Pour que cela continue, il faut que chacun et chacune se sentent impliqué(e)s dans la réalisation de ses objectifs.

BILLET

Une piètre conférence...

«Une conférence de Claude Jasmin pour ouvrir le Congrès de Trois-Rivières? Quelle merveilleuse idée!» je me disais... Et, le soir du 5 novembre, quand on a enfin donné la parole à celui qu'on ne finissait plus de présenter, je n'étais plus que silence et attente.

Lorsqu'il a dit qu'il n'avait jamais aimé les professeurs, j'ai été surprise. «Peut-être n'a-t-il pas été très bien servi par le hasard», me suis-je dit. Et j'étais toute prête à sympathiser avec lui, pauvre victime de maîtres ignares et suffisants.

Certains de ses propos m'ont rendue, par la suite, plus critique. Combien d'heures M. Jasmin a-t-il passées dans les écoles du Québec pendant les dix dernières années? La situation qu'il a décrite me semble assez peu conforme à la réalité ou, à tout le moins, anachronique. Je croyais relire certains passages de Mme Lysianne Gagnon décrivant le drame de l'enseignement du français.

Plusieurs années ont passé depuis et les divers agents de l'éducation ont apprivoisé la révolution tranquille et la démocratisation de l'enseignement.

En même temps, de nombreux professeurs ont continué à se perfectionner: formation pour s'approprier le programme-cadre, cours en didactologie pour élaborer plus adéquatement leur plan d'étude de classe, «re-cours» pour s'habiller à enseigner selon le nouveau programme. La situation est donc loin d'être alarmante.

S'il faut en croire M. Jasmin, les professeurs de français enseignaient mal autrefois parce qu'ils n'étaient pas assez bien payés et ceux d'aujourd'hui enseignent mal parce qu'il sont trop bien payés. En conséquence, les petits Québécois parlent mal, ils ont la bouche molle, ils meuglent comme... leurs parents, contrairement aux petits Européens qui, eux, «chantent» le français.

C'est logique que les enfants parlent comme leurs parents puisque c'est le propre de la langue maternelle d'être apprise d'abord dans la famille. Et il ne faut pas oublier que la démocratisation de l'enseignement, ici, n'a encore que vingt ans. Des parents plus instruits seraient peut-être plus enclins et plus aptes à enseigner à leurs enfants à chanter leur langue.

Quant au débat sur la langue qui doit être enseignée au Québec, il est dépassé et inutile. Théoriquement, il est difficile de décrire adéquatement la langue «correcte» et encore moins la langue «naturelle» dont a parlé M. Jasmin. Cependant, dans la pratique, tous reconnaissent qu'on n'a pas à enseigner ce que les élèves maîtrisent déjà très bien: la langue populaire.

M. Jasmin a fait état, en outre, de la mauvaise qualité de la langue utilisée par certains enseignants quand ils s'adressent à leurs élèves. Pourquoi n'en serait-il pas des professeurs comme des créateurs? Ils s'arrogent le droit, peut-être, eux-aussi, d'utiliser une langue incorrecte pour en dénoncer l'abus dans la société.

J'attendais beaucoup de la conférence de M. Jasmin. J'aime l'écrivain. J'étais loin de m'imaginer qu'il se ferait, pour l'occasion, «critique pédagogique», fonction pour laquelle il n'a manifestement pas de compétence.

Michelle LANGLOIS